

Le journal du tri



Po-si-tif !

Un peu d'histoire... (suite)

Le problème de l'élimination de nos déchets est devenu, depuis la fin du dix-neuvième siècle, une préoccupation majeure des pays industrialisés.

Le préfet Poubelle a d'ailleurs inventé la collecte... sélective. En 1885, trois boîtes sont obligatoires : une pour les putrescibles, une pour les papiers et chiffons et la dernière pour le verre et la faïence.

À la même époque, les recherches de **Pasteur** sur les maladies microbiennes mettent en évidence l'importance de l'hygiène pour la santé publique. Un cours d'hygiène est instauré à l'école publique par Jules Ferry.

En 1930, avec l'arrivée de nouvelles matières, les emballages et les déchets « progressent », mais toujours pas de traitement organisé : on préfère jeter dans des trous.

En 1975, les collectivités deviennent les responsables de la collecte et de l'élimination des déchets des habitants. Des sites ayant reçu une autorisation préfectorale (les décharges) sont retenus.

La loi « déchets » de 1992 dresse une liste de voies nouvelles à mettre en marche en matière de traitement et de valorisation des déchets : réduction des tonnages et des pollutions, réglementation des transports, valorisation par le recyclage et le compostage, information et fin des décharges en 2002.

Sommaire

Un peu d'histoire p. 1

Les résultats p. 2

Le dossier : le carton . p. 3

Info'tri p. 4

Cette même année est créée Éco-Emballages, société agréée par l'État, ayant pour but la valorisation de 75 % des emballages ménagers en 2002.

Une histoire à suivre ...



Les résultats.

**925
tonnes**

d'emballages ménagers ont été recyclées grâce à votre geste de tri en trois ans de collecte sélective.

Ma poubelle est au régime.

De plus en plus de caissettes sont présentées les jours de collecte sélective. Et les refus diminuent. C'est une première satisfaction !

2001



2002



2003



Si les ordures ménagères baissent sensiblement en poids traité par habitant et par an, le tonnage total a augmenté légèrement de 879,9 t en 2002 à 883,5 t en 2003 (nous sommes plus nombreux depuis l'adhésion de Saint Médard mi-2002). Dans un même temps, le coût de la tonne d'ordures incinérées ne cesse d'augmenter (80 € en 2004). Le tri est un moyen de diminuer le tonnage incinéré (68 031,04 € en 2003), donc d'économiser argent et énergie.

2001



Soit **59,5 kg**
par personne

2002



Soit **66,3 kg**
par personne

2003



Soit **76,9 kg**
par personne

La collecte sélective est une vraie réussite pour notre intercommunalité. Les tonnages triés augmentent chaque année. Continuons !

Il faut par ailleurs poursuivre notre effort sur deux emballages : **les bouteilles en plastique** et **les emballages en carton**.

Les emballages en carton.

De l'arbre au papier-carton.

Le papier-carton a été inventé en Chine il y a dix-neuf siècles. Extrait de la fibre de cellulose du bois (matière rigidifiante des plantes), le papier-carton est l'unique composant des emballages en carton. Ce matériau est très facilement recyclable.



Le saviez-vous ?

49,1 % du carton que nous utilisons est du papier-carton recyclé à partir des emballages en carton que vous avez trié !

Le carton est un produit écologique, issu d'une matière première naturelle et renouvelable. On utilise uniquement les petits bois d'éclaircies, les cimes des arbres non employées et les déchets forestiers voués à l'élimination. De plus, l'industrie papetière a fait de réels efforts sur les rejets depuis vingt ans.

Ça fait un carton !

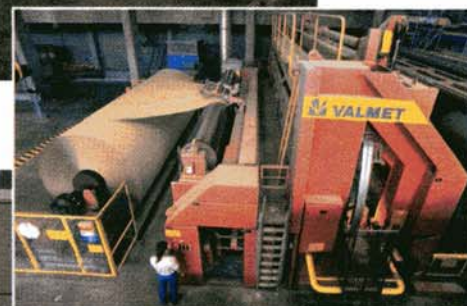
Deux collectes sur la Communauté de communes. La déchetterie collecte les gros cartons encombrants et le tri sélectif les emballages ménagers en carton fin. Ces derniers sont pesés, acheminés à la SURCA, à Mouguerre, afin d'être triés, mis en balle pour partir vers la Papeterie des Gaves (à Orthez).

En quoi le carton est-il recyclé ?



En 3 années, grâce à vous, 46,5 tonnes ont été recyclées.

Soient 100 000 paquets de lessive de 5 kg !



Le gros carton ondulé est collecté à la déchetterie (plus de 15 t en 2003).

Foire d'automne 2003.

Résultats du concours organisé par la Communauté de communes lors de la foire (vingt-cinq bulletins et quatre gagnantes) :

Isabelle Haget, aucune faute (gagne deux écharpes en produit recyclé et divers)

A. Toral, S. Theveny et A. Lekieffre, une faute (gagnent une écharpe en produit recyclé et divers).



Info tournées...

Changement de tournées pour les prochains jours fériés:

• Samedi 1^{er} et 8 mai : **collecte des ordures ménagères les vendredis 30 avril et 7 mai** (Arthez-de-Béarn et Mesplède).

• Jeudi 20 mai : **collecte sélective le samedi 22 mai** (Argagnon) et **collecte des ordures ménagères le vendredi 21 mai** (Castillon-d'Arthez, Doazon, Arnos, Boumourt, Hagétaubin, Labeyrie, Lacadée, Saint-Médard et Casteide-Candau).

Recyclades 2004

La Communauté de communes participera aux *Recyclades 2004* avec les intercommunalités béarnaises (un réseau Béarn a vu le jour entre les techniciens des collectivités béarnaises ayant adhéré à la collecte sélective). Cet événement national, organisé en partenariat avec Éco-Emballages, se déroulera du 12 au 27 juin 2004, en même temps que la semaine du Développement durable. Plus de renseignements dans votre *Journal du Tri* n° 6 de juin.

Les piles usagées aussi !

En deux ans de collecte des piles et accumulateurs usagés dans les mairies et en déchetterie, c'est le cinquième fût qui vient d'être collecté par Corepile, recycleur national agréé. Soit plus de 1400 kg de déchets hautement toxiques. "Merci" dit la nature !

Le courrier des lecteurs

Nous sommes toujours à l'écoute de vos remarques ou de vos suggestions sur le journal ou la collecte sélective.

Adressez vos courriers à :

Journal du tri
Communauté de communes
d'Arthez-de-Béarn
1, passage Barrailh
64 370 Arthez-de-Béarn

Pour tout renseignement, le numéro de l'agent d'environnement : ☎ 05 59 67 45 75.



Imprimé
sur papier
100 % recyclé.



Communauté de Communes
D'ARTHEZ-DE-BÉARN

Le journal
du tri

CC Arthez-de-Béarn
1, passage Barrailh,
64370 Arthez-de-Béarn.
Photos : Communauté de communes d'Arthez-de-Béarn et Éco-Emballages.

Ademe



Agence
de l'environnement
et de la maîtrise
de l'énergie



Directeur de la publication : Philippe Garcia.
Juin 2003.
Dépôt légal n° 96-36, du 12 juin 1996.